

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 09 Mai 2012.

Contrat d'objectifs – Choix du bureau d'études

Monsieur le Maire communique le résultat de l'audition des bureaux d'études sélectionnés au vu de leurs propositions.

Le conseil municipal décide de retenir l'Atelier du Marais – Fougères - pour un montant de 16 719 € HT.

Cœur de Bourg – Avenant au marché

Après présentation par Monsieur le Maire, le conseil municipal décide d'accepter l'avenant au marché de travaux du Cœur de Bourg avec l'entreprise DAUGUET relatif à la pose des jeux du centre de loisirs pour un montant de 3 170 € HT.

ALSH été – Camps :

Sur présentation de Michel BRARD, adjoint, le conseil municipal fixe les tarifs à réclamer aux familles pour les enfants qui participeront aux camps organisés en juillet et en août sur 3 jours à Chenedet.

Ces tarifs tiennent compte d'une prise en charge communale et varient selon les tranches de revenus, dispositif préconisé par la CAF.

Michel BRARD donne le bilan financier du centre de l'année 2011 ainsi que les fréquentations par âge.

Personnel communal :

Modification du tableau des effectifs : sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, afin de permettre la promotion de 2 agents du secrétariat décide la transformation d'un poste de rédacteur en rédacteur principal et d'un poste de rédacteur principal en rédacteur chef.

Indemnité de stage : sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide d'attribuer une indemnité forfaitaire de 140 € à une stagiaire du secrétariat de mairie intervenue fin février.

Compte-rendu de commissions :

Environnement : Isabelle MORICEAU, adjointe, informe des orientations proposées par la commission : l'aménagement de la rue du stade, illuminations de Noël, achat de matériels pour le service technique, plantations d'été.

Affaires sociales et scolaires : Philippe COLLET, Adjoint, informe du montant du budget du CCAS, du type d'aides ponctuelles accordées aux familles (voyages scolaires, centre de loisirs) et du souhait d'ouverture à toute demande d'aide aux familles.

La commission souhaite le renouvellement intégral des 6 postes de la salle informatique de l'école publique.

Une réflexion est à mener aussi sur la restauration scolaire sachant que les locaux de la cantine de l'école publique deviennent étroits, malgré deux services.

Demande d'occupation de voirie :

Le conseil municipal valide l'autorisation d'emplacement sur le domaine public pour un commerce ambulant de Boucherie- Charcuterie une fois par semaine. Les conditions tarifaires sont celles décidées en séance du 14 décembre 2011.

Divers devis :

Une consultation de fournisseurs est en cours pour l'acquisition d'une tondeuse et d'un gyrobroyeur pour l'entretien des espaces verts.

La démarche auprès du SDE 35 est engagée en vue d'établir un programme pluriannuel de remplacement des boules des candélabres d'éclairage public.

Programmation VC 5

Monsieur le Maire informe de la date prévue de commencement des travaux, soit le 21 mai prochain pour une durée de 8 semaines. Il précise que la voie sera barrée après la zone de la Grande Marche jusqu'à l'entrée de l'agglomération avec des adaptations possibles pour les riverains au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

Une déviation est prévue par la RD 798 et la RD 22. L'accès à la zone de la Grande Marche se fera uniquement du côté de la RD 798.

Travaux en cours :

Le conseil municipal décide de demander à l'Agence Départementale routière des propositions d'aménagement du carrefour rue des Artisans/rue des Lavandières en vue d'améliorer la sécurité des usagers.

Il décide de procéder au marquage central de la rue du Couesnon au niveau du virage rectifié près de l'école publique.

Questions diverses :

Monsieur le Maire fait part d'une enquête diligentée par l'INSEE sur un échantillon de logements portant sur les ressources et les conditions de vie. Elle aura lieu du 7 mai au 30 juin 2012. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec des ménages de la commune et sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Le conseil municipal établit les permanences des deux scrutins des élections présidentielles des 10 et 17 juin 2012.